

Au grand soulagement des usagers du train

Un accord met fin à la grève des cheminots

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3874 - Mercredi 18 mai 2016 - Prix : 10 DA

Officier et chevalier des arts et des lettres



Le Hic et Bedjaoui distingués par l'ambassadeur de France

Page 24

Principales revendications du secteur de la Santé

Le ministère clarifie sa position face aux syndicats

Page 2

Au bout du glissement à droite, l'enfer

Par Mohamed Habili

Au lendemain immédiat de la crise financière de 2008, on s'attendait à ce que les opinions occidentales se déportent à gauche, en voyant en particulier comment leurs gouvernements se sont mobilisés sans compter pour venir en aide à un système bancaire en faillite du fait de ses propres pratiques, dans le même temps où il n'était question dans leurs programmes que de faire des coupes drastiques dans les dépenses sociales et de réformer le code du travail pour faciliter les licenciements et réduire les salaires. Non seulement il n'en fut rien, mais dans l'ensemble le glissement à droite s'est poursuivi comme si de rien n'était. A croire que ce qu'il s'était mené jusque-là, c'était justement une politique économique de gauche, tant en Amérique qu'en Europe. L'arrivée de la gauche au pouvoir en Grèce est comme l'hirondelle qui à elle seule ne fait jamais le printemps. Ailleurs qu'en Grèce, en France notamment, l'élection d'un président et d'une majorité socialistes s'est traduite par une politique que n'aurait pas désavoué la droite. Au contraire, celle-ci a trouvé là son principal argument de propagande contre le Parti socialiste en direction de ses électeurs, dans la perspective des échéances à venir bien sûr, et en premier lieu dans celle de la présidentielle de 2017 : «Voyez comme vous avez été bien trahis ! Vous auriez voté pour nous, il y a des chances pour que vos intérêts se portent mieux aujourd'hui.» **Suite en page 3**

Les jeunes chômeurs boudent ces deux secteurs, selon le directeur de l'ANEM

Un million d'emplois vacants dans l'agriculture et le bâtiment



Le nombre de postes vacants dans les secteurs de l'agriculture et le BTPH est estimé à 1,3 million, selon le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Mohamed Tahar Chaâllal. Un chiffre qui témoigne du refus des jeunes chômeurs de travailler dans ces deux branches et le manque de main-d'œuvre qualifiée. **Page 3**

Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou

Grande variété de produits exposés

Page 4

17^e Festival européen en Algérie

Le public vibre avec la trompettiste britannique Yaz Ahmed

Page 13

Au grand soulagement des usagers du train

Un accord met fin à la grève des cheminots

■ Les deux parties ont fini par trouver un accord pour la fin d'une grève qui a beaucoup pénalisé les citoyens et occasionné une grande perte d'argent à l'entreprise.

Par Meriem Benchaouia

Bonne nouvelle pour les usagers du train. La grève des cheminots a pris fin hier. Ainsi, après plus d'une semaine de blocage total de la circulation ferroviaire, les travailleurs de la SNTF reprennent du service. Il a fallu neuf jours de grève, qui ont paralysé l'ensemble du trafic, et des milliers de voyageurs abandonnés sur les quais des gares, pour qu'enfin syndicat et direction trouvent un accord lundi, tard dans la soirée qui a mis fin au débrayage. Après 5 heures de négociations, ces dernières ont finalement abouti et des compromis ont été trouvés, au grand soulagement des voyageurs, qui ont été pénalisés par cette grève. Face à la détermination des grévistes, la direction de la SNTF a finalement évité d'aller à l'affrontement au risque d'envenimer davantage la situation. Cette porte ouverte à la négociation a été payante, puisque les deux parties ont fini par trouver un accord pour la fin d'une grève qui a beaucoup pénalisé les citoyens et occasionné une grande perte d'argent à l'entreprise. Selon Yacine Bendjaballah, directeur général de la Société nationale du transport ferroviaire,

le trafic ferroviaire a repris «*totallement*» à travers l'ensemble du territoire national. Il a indiqué que le mouvement de protestation enclenché par les conducteurs de train «*inopinément*», à travers les différentes gares d'Alger, de Constantine et d'Oran a pris fin en vertu d'un accord conclu avec les travailleurs portant reprise du protocole d'accord conclu avec la Direction générale durant les premiers jours de la grève. Par ailleurs, le responsable a souligné que les pertes de la Société durant cette grève sont estimées à 100 millions de DA. La fédération des cheminots avait entamé, le 8 mai dernier, son mouvement de grève, faute d'un accord sur une plate-forme de revendications, datée du 12 avril 2016, et qui comprenait 5 points : la prime de travail de nuit, l'indemnisation des week-ends et des jours de fête, l'augmentation de la prime de surveillance de nuit, le repositionnement dans l'échelle professionnelle, et enfin le reclassement des conducteurs. Les négociations ont permis aux deux parties en conflit de s'entendre sur les 4 premières revendications de la plate-forme, mais pas sur la 5^e (relative au reclassement des conducteurs), ce qui a fait durer la grève. La direction



de la SNTF craignant, sans doute, un effet de contagion qui pourrait toucher les 35 autres filières du groupe, a tenté de contenir la 5^e revendication. La direction de la SNTF a essayé de faire pression sur la partie syndicale, en portant le conflit devant la justice, pour non-respect du service minimum. Cette dernière, saisie, suivant une procédure de référé, le lundi 9 mai, a statué sur l'illégalité du mouvement de

grève des cheminots. Cependant, cette décision n'a pas mis fin au débrayage, les cheminots ont resserré les rangs et continué leur mouvement. M. Bendjaballah a précisé d'autre part, avoir rassuré les conducteurs de train que cette opération allait être confiée à un bureau d'études externe et que le délai de réalisation de cette étude sera déterminé en fonction des propositions du partenaire retenu

qui sera communiqué à la FNC dans un délai n'excédant pas 15 jours. L'examen englobera la situation professionnelle de toutes les catégories des travailleurs de la SNTF représentées par 36 sections et ne se cantonnera pas seulement à celle des conducteurs pour éviter toute complication pouvant générer une autre grève à l'avenir, a-t-il enfin dit.

M. B.

Principales revendications du secteur de la Santé

Le ministère clarifie sa position face aux syndicats

«*Le ministère de la Santé est clair et précis dans sa position face aux principales revendications des syndicats*», a déclaré, hier à Alger, El Hadj Bencherik, DRH au ministère de la santé. En effet, suite aux principales revendications du Snpasp (Syndicat national des praticiens de la santé publique), à savoir l'amendement du statut particulier des praticiens médicaux de santé publique, le directeur des ressources humaines au ministère de la Santé a rappelé, lors d'un pont de presse tenu au siège du ministère, que bien qu'il soit pour le principe, il n'est toujours pas d'accord pour accepter cette revendication pour le moment. Pour M. Bencherik, si le ministère campe toujours sur sa position c'est parce que cela est dû principalement aux grandes failles existantes au niveau des lois principales régissant ce

genre de législation et qui selon lui n'ont été revues qu'en 2015. «*En tant que principe, l'amendement du statut particulier des praticiens médicaux de la santé publique nous l'acceptons, par contre le temps n'est pas encore venu pour l'accorder*», a-t-il déclaré. Tout en précisant que, toutefois, le dossier reste ouvert et soumis au secrétariat général du gouvernement, El Hadj Bencherik a rappelé qu'en dehors de ce point, de surcroît à celui des revendications sur la révision des grilles de salaires et des différentes indemnisations ce corps, toutes les autres revendications ont été accordées par le ministère de la Santé dont les portes restent toujours ouvertes, selon ce dernier. Pour ce qui est de la promotion des médecins en grade, le DRH du ministère de la Santé a insisté sur le fait de ne pas



confondre le principe de qualification aux multiples critères et le réduire uniquement à celui de mérite selon nombre d'années d'expérience. «*La promotion en grade n'est pas un droit général pour tout le monde et l'expérience professionnelle dans le*

domaine n'est pas suffisante à elle seule», a-t-il souligné sur ce point. C'est dans ce sens qu'un programme de formation a été soumis par le ministère de la Santé à celui de l'Enseignement supérieur, pour enfin régler ce problème. Par ailleurs, s'agissant

de l'insécurité et des violences qui règnent dans nos différentes structures de santé, M. Bencherik a indiqué que «*l'insécurité et la violence sont un phénomène qui touche tous les secteurs et non particulièrement celui de la santé. Néanmoins, ce dossier est à l'étude par les plus hautes instances de l'état. Le fait de pas avoir réglé encore le problème n'est pas une raison pour sombrer dans des revendications illégitimes ou faire appel à davantage de violence*», a-t-il indiqué. Pour ce qui est de la dernière grève des syndicats, il a affirmé que n'a eu aucun impact sur les établissements de santé, et ce, dans la mesure où elle n'a pas été suivie par un large public. Un point de vue contraire bien sûr à celui du Snpasp qui a affirmé tout le contraire.

Yacine Djadel

Ouargla/ANP

Simulation d'une recherche d'un avion en difficulté

Un exercice simulant une opération de recherche et de secours, suite au crash d'un avion civil dans une zone désertique, à une dizaine de kilomètres à l'est de la daïra de N'goussa (Ouargla), a été organisé hier par le commandement de la défense aérienne du territoire, a-t-on constaté. L'exercice, SAREX 2016 (search and rescue exercice), mené en présence d'observateurs de différentes structures nationales militaires du ministère de la Défense nationale et civiles de la wilaya de Ouargla, ainsi que d'observateurs militaires étrangers (USA, Espagne

et Italie), dans le cadre d'activités de coopération militaire bilatérale, a porté sur la simulation de la disparition des écrans radars d'un avion civil, avec à son bord 24 passagers dont 4 membres d'équipage, suite à un incident technique. Selon le scénario de l'exercice, la disparition de l'appareil a donné lieu au déclenchement de l'état d'alerte de la part des services du contrôle aérien, suivi d'une coordination des opérations de recherches et de secours d'un appareil en détresse, à travers l'élaboration et la diffusion d'un plan de recherche et de

secours aux instances militaires et civiles concernées, accompagné du déclenchement du plan ORSEC. Les opérations d'intervention et de secours, pour lesquelles ont été mobilisés les moyens humains et matériels nécessaires, ont impliqué des éléments de l'Armée nationale populaire, de la Protection civile, des services de la Santé, de la Gendarmerie nationale, des Douanes, du Croissant-Rouge algérien et de l'entreprise Algérie Télécom. Elles ont donné lieu à l'évacuation de victimes virtuelles, quatre morts et 20 blessés, vers l'établissement

public hospitalier «*Mohamed-Boudiaf*» à Ouargla. Selon le service de communication de la direction de la défense aérienne du territoire, l'exercice Sarex 2016, organisé annuellement dans le cadre de la formation et la préparation des éléments, militaires et civils, concernés par les opérations de recherche et de secours, intervient en application de la directive de préparation des forces, approuvée par le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, pour l'année 2016.

K. L.

Les jeunes chômeurs boudent ces deux secteurs, selon le directeur de l'ANEM

Un million d'emplois vacants dans l'agriculture et le bâtiment

■ Le nombre de postes vacants dans les secteurs de l'agriculture et le BTPH est estimé à 1,3 million, selon le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Mohamed Tahar Chaâllal. Un chiffre qui témoigne du refus des jeunes chômeurs de travailler dans ces deux branches et le manque de main-d'œuvre qualifiée.

Par Nacera Chennafi

Le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Mohamed Tahar Chaâllal, rassure sur le maintien de la politique de l'emploi malgré la crise financière et les retombées de la chute des prix du pétrole en annonçant, hier, sur les ondes de la Radio nationale que les services de son organisme ont enregistré une offre de 180 000 postes de travail durant la période de janvier à avril 2016. Un chiffre qui reste insuffisant face une forte demande.

Selon ce responsable, l'offre de l'emploi dans le cadre de l'Anem a enregistré une hausse de 23% au début de l'année en cours, comparativement à la même période de 2015. M. Chaâllal, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, a indiqué qu'en matière de demandes d'emploi l'Anem enregistré une moyenne de 1,04 million, dont 17% sont des primo-demandeurs et 20% ayant déjà travaillé auparavant.

Le même responsable a relevé le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs de l'agriculture et le BTPH, estimant les postes vacants dans ces deux secteurs à 1,3 million (800 000 dans le BTPH et 500 000 dans l'agriculture). Alors qu'un sondage de l'Office national des statistiques a montré que 55% des demandeurs d'emploi n'ont pas une qualification scientifique et formation. A ce propos, il a indiqué qu'une agence de l'emploi avait reçu 144 offres d'emploi par une grande entreprise spécialisée dans le bâti-



ment. Les demandeurs d'emploi ont refusé cette offre et préfèrent se porter candidats pour dix postes offerts de gardiennage, surtout de nuit. M. Chaâllal explique ce refus de travailler dans l'agriculture et le bâtiment par «la pénibilité, l'éloignement ou encore l'absence de motivation salariale». Abordant le Salon de l'entrepreneuriat qui ouvrira ses portes jeudi prochain au niveau de 48 wilayas, avec une participation de 2 500 entreprises, M. Chaâllal a indiqué que cette manifestation sera une occasion pour les demandeurs d'emploi avec les offres de «l'Ansej» et de la «Cnac» qui ont permis la création de 444 000 micro-entreprises, générant ainsi près d'un million d'emplois.

Selon les directeurs de l'Anem, les entreprises économiques ont un grand rôle à jouer pour absorber la demande d'emploi à tra-

vers les différents investissements et la mise en place de nouvelles zones industrielles, affirmant les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise économique, notamment la réduction des importations et l'encouragement de la production nationale.

Selon une récente enquête de l'ONS, le taux de chômage a atteint 11,2% en septembre 2015 contre 10,6% une année auparavant. Le taux de chômage des jeunes âgés entre 16 et 24 ans a augmenté à 29,9% en septembre 2015, contre 25,2% au même mois de l'année 2014 (31,1% en 2005). Par niveau de qualification, il est constaté que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a baissé à 14,1% en septembre dernier (contre 16,4% en septembre 2014), avec un taux de chômage de 20,5% pour les

femmes et de 8,5% pour les hommes. Par ailleurs, l'étude de l'ONS indique que les chômeurs de longue durée (cherchant un emploi depuis une année ou plus) constituent 71,2% de la population en chômage. L'enquête note aussi que la part des chômeurs qui acceptent des emplois inférieurs à leurs aptitudes professionnelles est de 78,7%, des emplois pénibles pour 28% ou des emplois mal rémunérés pour 81%.

Quant à la structure de l'emploi selon le secteur d'activité, elle fait ressortir que les services marchands et non marchands absorbent 61,6% de la main-d'œuvre totale, suivis par le BTP (16,8%), l'industrie (13%) et l'agriculture (8,7%) selon la même enquête, ce qui montre le faible intérêt au secteur de l'agriculture.

N. C.

Autorité de régulation de l'audiovisuel

Du nouveau «très bientôt», annonce Grine

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué mardi à Alger qu'«il y aura très bientôt» du nouveau concernant l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). «Concernant l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, il y aura très bientôt du nouveau», a déclaré M. Grine à la presse en marge de la signature d'une convention de partenariat entre l'agence Algérie presse service (APS) et l'Université de la formation continue (UFC). L'ARAV, dont les membres ne sont pas encore désignés, est sans président depuis la nomination de Miloud Chorfi, en tant que membre du Conseil de la nation en décembre dernier. A propos de la convention signée entre l'APS et l'UFC, le ministre a affirmé que «ce partenariat entre deux institutions publiques professionnelles constitue un bond qualitatif», précisant qu'il «s'inscrit dans le cadre des orientations du Premier ministre qui nous encourage à conclure des partenariats avec différents secteurs». «Il y a 6 mois on avait conclu un partenariat avec le ministère de la Formation



et de l'Enseignement professionnels. Aujourd'hui nous avons conclu un nouveau partenariat avec celui de l'Enseignement supérieur et vous allez voir les résultats pour les deux entreprises leaders dans leurs domaines». Par ailleurs, le ministre a

condamné les chaînes de TV privées qui versent dans la diffamation et l'injure. «Je n'ai pas vu beaucoup de chaînes privées qui ont des accréditations verser dans l'injure et la diffamation. En revanche, sur les 45 chaînes off-shore il y a quelques-unes qui s'y sont spécialisées», a-t-il déploré. «Depuis que je suis ministre, je ne cesse d'insister sur l'éthique et la déontologie et je suis pour une information sourcée et fiable et c'est ce que fait l'APS», a-t-il dit. Concernant le prix du président de la République du journaliste professionnel, consacré cette année au thème «La femme, acteur essentiel dans le développement économique et social», M. Grine a émis le souhait de voir pour cette nouvelle édition une plus grande participation par rapport à l'année passée. Avant la cérémonie de signature de la convention, la délégation ministérielle a visité les différents services de l'Agence où des explications leur a été fournies sur le fonctionnement de chaque service.

R. T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Au bout du glissement à droite, l'enfer

suite de la page Une

Depuis au moins 2008, car la dégradation des conditions de vie des classes laborieuses a commencé bien avant, en fait depuis le tournant néolibéral du début des années 1980, la preuve n'a cessé d'être faite que ce ne sont pas les données économiques déplorables qui créent les situations révolutionnaires, ni même qui fouettent la combativité des larges couches de la société qui les subissent. On peut même affirmer le contraire : qu'un pouvoir, ou d'une façon plus générale, qu'un système politique, a plus à craindre de son peuple lorsque celui-ci jouit de la prospérité que dans le cas contraire, lorsqu'il est en voie de paupérisation. Les sociétés occidentales dans leur ensemble ont vu leurs conditions de vie et de travail se dégrader non pas d'hier mais depuis maintenant une trentaine d'années sans qu'elles accouchent d'un «printemps» comparable en intensité à ce qu'a vu par exemple le monde arabe entre 2010 et 2012. Il y a bien eu des frémissements, des occupations de places et de rues ici et là, mais nulle part une lame de fond en mesure de faire trembler les Etats sur leurs fondements. Serait-ce que l'ère des révolutions soit à jamais passée en Occident ? Bien des gens se sont mis à croire sur la foi de cette léthargie étonnante de par sa longueur à des fadaises comme celle proclamant la fin de l'Histoire. En vérité, la mal-vie, la régression sociale, la pauvreté, ne sont pas révolutionnaires en soi. Elles inclinent plutôt au repli sur soi, au fatalisme, et par là à la servitude, quand elles ne sont pas éclairées par la vérité, c'est-à-dire par une théorie révolutionnaire aussi conséquente que convaincante. La pauvreté, ou l'appauvrissement, car c'est plutôt de cela qu'il s'agit en Occident, n'est pas nécessaire aux ébranlements. Cela peut même leur être fatal. Pour que l'Occident garde son rang dans le monde, pour qu'à tout le moins il ne sombre pas, il a besoin non pas de s'appauvrir plus qu'il ne l'est déjà, en tout cas par rapport à une période encore récente, mais de s'armer intellectuellement, et peut-être même spirituellement. Sinon, c'est à une lente dégradation matérielle et immatérielle qu'il se voue. Son glissement à droite, maintenant trentenaire, finira par le conduire dans l'enfer d'un autre fascisme, de force peut-être celui-là cette fois-ci à le faire sortir de l'Histoire. Ses prémices sont particulièrement visibles en France, où l'extrême droite se sent de taille à conquérir le pouvoir suprême dès la prochaine présidentielle.

M. H.

Salon national de l'artisanat de Tizi Ouzou

Grande variété de produits exposés

■ Pour la 8^e édition de cette manifestation, la sélection des produits des participants a été faite dans la rigueur afin de permettre aux meilleures œuvres artisanales d'émerger et du coup d'encourager ces filières.

Par Hamid Messir

Une vingtaine de produits artisanaux sont exposés et vendus au Salon national de l'artisanat, qui s'est ouvert, hier à Tizi Ouzou, à l'initiative de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM).

Pour la 8^e édition de cette manifestation, la sélection des produits des participants a été faite dans la rigueur afin de permettre à ce que les meilleures œuvres artisanales émergent et du coup d'encourager les filières de l'artisanat, comme a tenu à nous l'expliquer le président de la commission agriculture, forêt, hydraulique, pêche et tourisme de l'APW, Ramdane Ladaouri, rencontré sur les lieux à l'ouverture de ce salon lancée par le président de l'APW, Mohamed Klaleche, accompagné du secrétaire général de la wilaya. Le nombre de participants a atteint les 132 venus de 32 wilayas du pays en attendant des représen-



Ph/M. Zaïouk J. A.

tants de deux autres wilayas attendus en fin d'après-midi d'hier, selon notre interlocuteur.

Pour l'organisation de ce Salon qui se poursuivra jusqu'au 22 mai courant, une enveloppe

de 3 millions de dinars a été mobilisée par l'APW alors que les exposants ont contribué avec 3 000 DA chacun. Au programme de cette 8^e édition du Salon de l'artisanat de Tizi Ouzou, une

rencontre entre artisans est prévue jeudi, au siège de l'APW pour débattre de leurs préoccupations et s'échanger les expériences. Il est à noter que les visiteurs de ce Salon pourront ache-

ter des produits de l'artisanat (bijoux, tapis, poterie, vannerie, robes kabyles et autres) à des prix abordables. **H. M.**

Téléphonie Mobilis possède les équipements nécessaires pour la 4G

L'OPÉRATEUR public de la téléphonie mobile, Mobilis, possède les équipements nécessaires pour le passage vers la technologie de la 4G, a affirmé mardi à Alger, le directeur général par intérim du groupe, Mohamed Habib. «Mobilis a les équipements nécessaires pour le passage à la 4G», a déclaré M. Habib à la presse en marge de la célébration en Algérie de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Il a expliqué qu'«au moment du dimensionnement des réseaux de la 3G, nous avons pensé qu'un jour, nous passerons à la 4G. Du coup, nous avons pris en considération cette possibilité», précisant que «quelques opérations de mise à jour logicielles seront faites sur les équipements de la 3G qui passeront à la 4G». Le responsable a indiqué, à cette occasion, que son groupe attend le 23 mai, date qui verra l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) annoncer les résultats de l'appel d'offres pour lequel ont postulé les trois opérateurs (Mobilis-Djezzy-Ooredoo). M. Habib a souligné que «c'est selon l'évaluation des trois offres que les wilayas vont être attribuées aux différents opérateurs», relevant que «cette fois-ci, il n'y a pas d'exclusivité dans les cahiers des charges, mais il y a plutôt des obligations et des options». **Kheilil M.**

Treize pays africains destinataires

Le groupe Saidal exportera prochainement ses produits

Les produits du groupe pharmaceutique Saidal seront prochainement exportés vers 13 pays africains à la faveur d'accords signés avec un distributeur exclusif, a appris mardi l'APS auprès du directeur général du groupe, Mohamed Hamouche. Les préparatifs à cette opération «ont déjà commencé en février dernier après la signature par le groupe Saidal d'un accord de partenariat avec un groupe qui prendra en charge la distribution des produits de Saidal dans 13 pays africains», a précisé M. Hamouche. Il s'agit, a-t-il ajouté, de la Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Cameroun, Mali, Congo, République démocratique du Congo (RDC), Niger, Togo, Bénin, Guinée-Bissau, Tchad et Mauritanie. Selon le même responsable qui n'a pas révélé la valeur et le volume des médicaments à exporter, cette expérience est à même d'«ouvrir la voie pour le groupe d'élargir l'opération vers d'autres pays». Il a indiqué que la Côte d'Ivoire sera le premier pays à recevoir les produits de Saidal après la visite cette semaine d'experts de ce pays aux unités de production du groupe à Alger, Médéa et Constantine. Le même responsable a rappelé dans le même contexte que le groupe Saidal avait participé à un appel d'offres en Côte d'Ivoire pour la commercialisation de 50 médicaments destinés notamment aux hôpitaux. Concernant le partenaire de Saidal qui sera chargé de la distribution des médica-

ments du groupe en Afrique, le même responsable a affirmé qu'il s'agit d'un groupe qui «jouit d'une expérience en la matière et qui connaît bien le marché du continent notamment pour ce qui est de l'enregistrement et de la commercialisation». Pour le même responsable, les opérateurs de l'industrie pharmaceutique doivent «inégalement» se tourner vers l'exportation, après la couverture de 70% de la demande nationale et la réalisation de nouvelles unités. Il a ajouté que l'opération s'inscrit dans le cadre des nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Concernant les projets du groupe, M. Hamouche a annoncé la réhabilitation progressive des anciennes unités afin de garantir la pérennité de la production outre la réalisation de nouvelles unités à Alger (Zemirli) et Cherchell (Tipaza) après avoir bénéficié d'une aide financière du Fonds national d'investissement. Avec une capacité de production prévue de 60 millions d'unités de vente annuellement, l'usine de Zemirli spécialisée dans les types de médicaments secs, qui entrera en service avant la fin de l'année, sera l'une des plus importantes, selon son directeur, Sofiane Aoudia. L'unité de Constantine prendra en charge les types liquides et produira 25 millions d'unités de vente annuellement alors que celle de Cherchell prendra en charge les types secs et produira 30 millions

d'unités de vente annuellement, a fait savoir M. Hamouche. Le quatrième projet concerne un centre de distribution de médicaments à Blida, dont les travaux de réalisation ont démarré récemment, a précisé le responsable. Après l'entrée en service des nouvelles unités, la capacité de production du groupe Saidal passera de 120 millions d'unités de vente annuellement (28 types de médicaments) à 250 millions d'unités de vente annuellement. M. Hamouche a, par ailleurs, annoncé d'autres projets en perspective, notamment une unité de production de médicaments anti-cancéreux dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, le projet de production d'insuline à Constantine et un autre projet dans le domaine de la biotechnologie. Un accord de partenariat a également été signé avec un laboratoire émirati pour la fabrication de médicaments à usage ophtalmologique au niveau de l'unité de Zemirli. Un centre de recherche et de développement sera en outre réalisé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, lequel s'ajoutera au centre de bioéquivalence de Hussein Dey, lancé en janvier 2016. Le lancement de plusieurs autres projets à l'avenir grâce à l'aide financière du Fonds national d'investissement permettra au groupe Saidal d'occuper les premières places dans le domaine de la production de médicaments, a affirmé le responsable. **Hatem B.**

Transports

Une liaison maritime Jijel-Béjaïa-Alger opérationnelle en juin

Une desserte maritime entre Jijel et Alger via Béjaïa sera opérationnelle «début juin prochain», a-t-on appris, mardi, auprès des responsables de l'Entreprise nationale des transports maritimes (ENTMV). Cette liaison sera assurée à raison de deux rotations par jour au moyen d'un navire monocoque d'une capacité d'accueil de 340 places, a précisé à l'APS, Lahcène Younes, directeur général adjoint de cette entreprise. La mise en service de cette ligne maritime s'inscrit dans le

cadre de la demande des autorités et des élus de la wilaya pour contribuer à l'ouverture et au désenclavement de la région, a encore précisé ce responsable. Le même responsable, soulignant que le prix de cette liaison n'a pas été encore fixé, a ajouté qu'il sera «abordable». Le trajet entre Jijel et la capitale aura une durée d'environ 5h et demie, a-t-on assuré. La création de cette ligne de transport maritime s'inscrit également en droite ligne dans le cadre du

déploiement des activités de l'ENMTV aussi bien en matière de cabotage national qu'à l'international, a-t-on indiqué. Lors de la récente visite de travail, le ministre des Transports, Boudjemaa Talai, avait insisté sur la nécessité d'activer les études pour la réalisation d'une gare maritime au port de Djendjen afin de relancer le transport de voyageurs par voie maritime. **Kamel L.**

Forum d'affaires algéro-iranien

Une quinzaine d'accords seront signés

■ Il s'agit notamment d'une dizaine de contrats entre le groupe privé algérien Tahkout et le constructeur automobile Saipa pour la création d'une chaîne d'usines dans le domaine automobile.

Par Samy O.

Une quinzaine d'accords institutionnels et de partenariat seront signés à l'issue du deuxième forum d'affaires algéro-iranien qui se tient à Téhéran, a indiqué à l'APS un responsable du ministère de l'Industrie et des Mines. Il s'agit notamment d'une dizaine de contrats entre le groupe privé algérien Tahkout et le constructeur automobile Saipa pour la création d'une chaîne d'usines dans le domaine automobile, a expliqué Ali Oumellal, directeur général de gestion du secteur public marchand au ministère. Ces contrats portent sur la création d'une usine de montage de véhicules particuliers et une autre pour le montage des camions. Les deux partenaires prévoient aussi de réaliser des projets de sous-traitance et de fabrication de pièces de rechange comme les radiateurs et les plaquettes de freins pour la marque Saipa et pour d'autres marques. Les futures usines seront implantées à Tيارت, selon M. Oumellal. Outre ces accords économiques, quatre autres accords institutionnels seront aussi signés à l'issue du forum d'affaires. Il s'agit d'un protocole d'accord entre l'Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA) et l'Agence géologique de l'Iran pour créer un cadre de coopération dans le domaine de la recherche minière. L'Institut algérien de normalisation (IANOR) signera, de son côté, un protocole d'accord avec l'Institut iranien de normalisation pour



faciliter les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Iran en rapprochant les normes des deux pays. Un troisième accord entre la Société algérienne des foires et expositions (Safex) et l'Agence iranienne du commerce extérieur est également annoncé pour faciliter la participation algérienne aux expositions et foires iraniennes et vice-versa. Quant au quatrième accord, il s'agit d'un procès-verbal du comité du suivi de la coopération industrielle, entrée en vigueur en 2003 mais qui n'est pas fonctionnel depuis plusieurs années, et portant les résultats de sa réunion qui se tient lundi et mercredi.

M. Bouchouareb effectue une visite de deux jours à Téhéran pour participer au deuxième forum d'affaires algéro-iranien. Une délégation de plus de 80 hommes d'affaires prend part à cette rencontre pour examiner les opportunités de partenariat entre les deux pays. Les principaux secteurs représentés dans ce forum sont ceux de l'énergie, du bâtiment, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, du textile, de l'industrie mécanique et de l'industrie pharmaceutique. Des rencontres d'affaires bilatérales (B2B) entre des entreprises algériennes et iraniennes sont prévues pour examiner les possibilités d'investissement et de part-

riariat entre les deux pays.

Projet de partenariat dans le domaine de l'efficacité énergétique

L'Algérie et l'Iran prévoient de lancer un projet de partenariat pour accompagner l'Algérie dans le domaine de l'efficacité énergétique, notamment dans la conversion des véhicules au gaz naturel comprimé (GNC), a indiqué lundi à Téhéran le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb. A l'issue d'un entretien avec le ministre iranien du Pétrole, Bijan Zanganeh, M. Bouchouareb a déclaré à l'APS avoir abordé la possibilité de créer un partenariat avec la partie iranienne, qui a réussi à reconvertir 1,7 million de véhicules de son parc automobile, pour accompagner l'Algérie dans son programme national d'efficacité énergétique. Ce programme prévoit de créer, poursuit le ministre, dans chaque wilaya des micro-entreprises spécialisées dans la conversion de véhicules en collaboration avec l'Agence nationale du soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Dans ce cadre, la partie iranienne devrait transférer son expérience «avérée» dans ce domaine à l'Algérie, selon le ministre qui a souligné que les deux tiers des véhicules iraniens de marque Saipa, qui devraient être produits en Algérie, seront dotés d'un compresseur GNC. «On va demander à toutes les usines d'assemblage de véhi-

cules de s'équiper en compresseurs GNC», dans le cadre de ce programme national, a-t-il insisté. Une opération pilote pour doter les véhicules fabriqués par la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de ce type de carburant a été déjà lancée. Pour réussir le programme, la loi de finances 2017 devrait contenir d'autres avantages pour encourager les citoyens à s'orienter vers le GNC et réduire progressivement la très forte consommation du gasoil. Le ministre de l'Industrie et le ministre iranien du Pétrole ont évoqué également une éventuelle coopération dans le domaine de la pétrochimie en créant des partenariats pour la fabrication en Algérie de différents types de plastique. Pour le ministre, l'Iran possède une grande expérience dans ce domaine qui peut être bénéfique pour l'Algérie. «C'est un pays où on peut très facilement développer ce genre de projets», a-t-il estimé. M. Bouchouareb s'est entretenu également, lors de sa visite de deux jours, avec le ministre iranien des Routes et de la construction des villes, Abbas Akhouni qui a exprimé l'intérêt de son pays à investir en Algérie. Il a cité essentiellement l'industrie ferroviaire où l'Iran veut réaliser des projets de partenariat en Algérie. Les deux parties ont convenu, à cet effet, d'organiser des visites en Algérie pour discuter des possibilités de créer des sociétés mixtes et donner une impulsion à ce type de partenariat. S. O./APS

Gestion des entreprises

Impératif d'adoption de modèles de management locaux

Des participants à une rencontre scientifique organisée à Boumerdes, ont souligné l'impératif pour les entreprises algériennes industrielles et économiques (publiques et privées) d'adopter des modèles de management locaux, en vue de réaliser un développement complémentaire et cohérent. «Les modèles de gestion réussis à travers le monde, sont ceux se basant sur des spécificités locales et nationales inspirées de traditions, religion, culture», ont assuré les intervenants à cette rencontre sur les «Modèles de gestion pouvant être adoptés en Algérie», abritée par l'Institut national de productivité et de développement industriel de Boumerdes. Pour le P' Tayeb Hafsi, de l'université de Montréal (Canada) «reproduire un modèle de gestion d'un pays étranger sans l'adapter aux spécificités locales du pays receveur, revient à détruire totalement les spécificités propres à chaque pays et nation». «Il est vrai qu'il existe des principes mondiaux pour des modèles de gestion pouvant être adoptés comme base de lancement, mais il est nécessaire de les adapter aux spécificités

locales, en vue d'en garantir la réussite sur le terrain», a insisté, à ce propos, le P' Hafsi. La chercheuse Amira Boutouchente, de la même université canadienne, a, pour sa part, signalé le recensement en Algérie de près de 200 entreprises publiques et privées, qui ont commencé à adopter des

modèles de gestion inspirés de spécificités locales, tout en profitant des expériences mondiales, en vigueur, en matière de management. Selon la directrice générale de l'Institut national de productivité et de développement industriel Asmani Fouzia, la rencontre a pour objectif d'examiner

des modèles de management publics et privés, afin d'arriver à la découverte de solutions réalistes et logiques garantissant un développement durable pour les entreprises. Cette rencontre, marquée par la participation d'étudiants, chercheurs, opérateurs économiques et industriels, est inscrite

au titre de la stratégie nationale visant le soutien et l'accompagnement des entreprises, à travers des méthodes de travail durables et adaptées aux mutations en cours, en vue de les faire contribuer dans le développement de l'économie nationale. Amel B.

Banques

La BADR ouvre son premier point Bourse

La Banque d'Agriculture et du Développement rural (BADR) ouvrira son premier point Bourse afin de rapprocher davantage les intervenants du marché financier et les investisseurs, a indiqué la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob). Le point bourse sera géré par les Intermédiaires en opérations de bourse (IOB) et les professionnels agréés pour le placement de valeurs mobilières cotées en bourse ou émises par appel public à l'épargne. L'objectif de cette action, qui va s'élargir à toutes les banques agréées en tant qu'IOB, consiste à participer à la création des conditions de réussite des opérations d'introduction en bourse à venir et à l'amélioration de la liquidité du marché, explique la Cosob dans un communiqué. Les banques sont actuellement en phase d'organisation en

syndicats de placements pour la réalisation d'opérations d'introduction en bourse ayant reçu récemment le visa de la Cosob. En mettant à la disposition des épargnants toutes les informations nécessaires leur permettant de prendre la décision d'investir en bourse, et en leur fournissant les explications de base utiles sur le fonctionnement de la bourse, «la banque contribue significativement à la transparence et à la dynamisation du marché financier», relève le communiqué. La Cosob indique, en outre, que les émetteurs ont été invités à s'impliquer dans la mise en place de ces points bourse en mettant à la disposition des banques les informations réglementées ou jugées pertinentes sur leurs titres cotés. Le même organisme signale que le lancement de ce premier point bourse coïncide avec l'ouverture de la souscription d'actions de la cimenterie publique d'Aïn

Kebira à Sétif (filiale du groupe Gica) qui a débuté dimanche dernier. A rappeler que le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, avait récemment indiqué s'attendre à l'introduction en Bourse, avant fin 2016, de quatre autres entreprises publiques, qui permettra de porter le portefeuille de la place boursière d'Alger à dix entreprises. Il s'agit de deux autres cimenteries de GICA, du Crédit d'Algérie (CPA), de Cosider Carrières (filiale du groupe public Cosider) et de la Compagnie nationale d'assurance et de réassurance (CAAR). En parallèle, deux autres sociétés publiques, dont la Société de refinancement hypothécaire (SRH), devraient entrer en Bourse à travers des opérations d'emprunts obligataires prévues en 2016 et 2017, selon le même responsable. R.E.

Tizi Ouzou

Le wali promet des changements à l'université dès la prochaine rentrée

■ Des changements seront opérés au niveau de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou dès la prochaine rentrée universitaire 2016-2017, a assuré le wali Brahim Merad.

Par Ilham N.

Le wali s'est engagé, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à la situation au niveau de l'université Mouloud-Mammeri, à améliorer les conditions et assurer une rentrée «acceptable» au prochain exercice.

Abordant le volet infrastructurel et le déficit en matière de places pédagogiques, le premier responsable de la wilaya a tenu à rassurer les élus qu'une commission mixte est chargée actuellement de suivre quotidiennement l'état d'avancement des chantiers pour la réalisation des 7 000 places pédagogiques censées renforcer les capacités d'accueil à la rentrée de septembre.

Des réalisations qui s'ajoutent aux infrastructures déjà existantes qui subissent des travaux de réhabilitation et de mise à niveau, a-t-il précisé. Il a expliqué également qu'un travail minutieux se fait actuellement au

niveau des différents campus de l'université pour «décortiquer» la totalité des problèmes tout en situant les responsabilités, en vue de faciliter la prise en charge des problèmes posés.

«Il est vrai que l'université Mouloud-Mammeri souffre de contraintes liées à la pédagogie, le manque d'infrastructures et de moyens de prise en charge au niveau des résidences, mais il faudra aussi admettre que certaines parties font dans la manipulation et en sorte de maintenir le chaos pour servir leurs propres intérêts», a-t-il signalé. Il a invité, à cet effet, tous les présents à participer au travail de fond qui se fait actuellement dans la perspective de «redresser» l'université et mettre fin à tous les «agissements» qui la détournent de sa principale vocation, à savoir la formation.

«Nos démarches devront s'inscrire dans un processus de normalisation de l'université de Tizi Ouzou et de toute la région, car cette enceinte n'est pas différente des autres universités du



pays comme certains le prétendent et nous devons tous la considérer comme telle si réellement on veut œuvrer pour son épanouissement», a-t-il fait observer. Tout en admettant que la situation actuelle «est dramatique» au niveau des différents campus, à cause des problèmes liés principalement «à la gestion et la manipulation», M. Merad a

appelé à la conjugaison de tous les efforts pour trouver des solutions aux problèmes posés et offrir aux étudiants tous les moyens nécessaires pour mener à bien leur cursus universitaire. Sur les 7 000 places pédagogiques, dont la réception est prévue pour la prochaine rentrée, 2 500 sont achevés ainsi que 13 amphithéâtres, au moment

où 1 700 autres places seront livrées à la fin septembre 2016 avec les travaux de voiries et réseaux divers, au moment où les 2 700 restantes seront réceptionnées à la fin décembre, selon le rapport de la direction des équipements publics.

I. N./APS

Elles s'élèvent à 172 milliards

La SDE de Béjaïa étouffée par les créances impayées

Le groupe Sonelgaz veut recouvrer ses créances impayées coûte que coûte. C'est dans ce sens que la SDE de Béjaïa s'est tracée comme objectif de récupérer ces sommes d'argent pour pouvoir investir et améliorer le service public qu'elle offre au citoyen. Un appel a été lancé aux citoyens, les invitant à s'acquitter de leurs factures, tirant au passage la sonnette d'alarme sur les difficultés causées par ces créances impayées. Ces factures ont atteint les 172 milliards de centimes dont 100 milliards de centimes représentant la consommation des clients domestiques (foyers) et le reste détenu par les administrations, dont les APC. Pour ce faire, la Direction de distribution d'électricité et du gaz de Béjaïa a tracé un programme d'urgence qui vise le recouvrement de ses créances en se basant, entre autres, sur l'encaissement à domicile des sommes dues par les clients en plus des autres moyens de paiement mis à la disposi-

tion des clients, à savoir le paiement au niveau des agences commerciales qui travaillent de samedi à jeudi et des guichets disponibles au niveau des bureaux de poste. Parallèlement à ce plan d'urgence, «un plan intensif de coupure a débuté le 14 du mois courant auprès des clients qui refusent toutes ces facilitations pour s'acquitter de leurs redevances énergétiques et ce, conformément à l'article 85 du décret exécutif 10-95 du 17 mars 2010», lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis avant-hier. «Vu la situation actuelle que traverse le pays et qui s'est répercutée directement sur le groupe Sonelgaz et ses différentes filiales à travers les investissements liés essentiellement à l'amélioration de la qualité et la continuité du service qui relève de son statut d'entreprise citoyenne, la SDE, direction de distribution de Béjaïa, a tracé un plan d'urgence de recouvrement et un plan intensif de coupure», lit-on dans le communiqué de la

SDE. «Nous informons encore une fois notre aimable clientèle que la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est tire la sonnette d'alarme et se trouve en état de détresse», lit-on encore dans le document. Et d'ajouter : «Pour cela, nous lançons un appel à nos clients pour s'acquitter de leurs redevances énergétiques afin de leur éviter, d'une part, les désagréments de ces coupures, et d'autre part, permettre à notre société d'assurer la continuité du service ainsi que le paiement des salaires de ses employés». Ahmed Draï a lancé un appel hier sur radio Soummam en direction des clients de la SDE afin de s'acquitter de leurs redevances, menaçant de procéder aux coupures pour tous ceux qui refusent de payer. Il a fait part aussi des difficultés causées par cette situation à la société qui se trouve, dit-il «étouffée». «Nous sommes en situation de faillite», se plaint-il.

Hocine Cherfa

Illizi

Mise en service d'une station de traitement de l'eau potable

Une station de traitement de l'eau potable vient d'être mise en service à Illizi, plus précisément au quartier El-Wiam, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau. L'installation pour laquelle a été engagé un investissement de 1,2 milliard DA, dispose notamment de quatre tours d'aération de l'eau et de quatre filtres de sable, ainsi que des stations de pompa-

ge et deux réservoirs de 2 000 m³ chacun, a indiqué le directeur par intérim du secteur, Abdesslem Touil.

La distribution de l'eau potable à partir de cet ouvrage a déjà commencé pour ce qui est du quartier Er-Rimel, et devra être étendue, dans les tout prochains jours, aux autres quartiers de la ville, a-t-il signalé, soulignant que cet ouvrage, tant

attendu par la population, devra permettre de fournir une qualité de meilleure qualité que celle rougeâtre qui jusque-là, et durant de longues années, coulait des robinets. Le secteur enregistre, par ailleurs, la réalisation en cours d'une station de traitement des eaux usées d'un coût de 2 milliards DA et dotée de six bassins de décantation, en plus de l'entrée en exploitation d'une

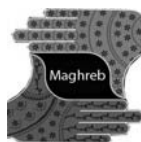
station de refoulement des eaux usées en dehors de la localité frontalière de Tarat, selon la même source. Deux stations, l'une de traitement des eaux usées à Tigherghert, dans la wilaya déléguée de Djanet, et l'autre de pompage de l'eau potable à Djanet, sont également entrées en exploitation cette année.

F.A.

Vieux-bâti à Oran 1 125 familles relogées à Belgaid

QUELQUE 1 125 familles occupant le vieux bâti et les immeubles menaçant effondrement dans les quartiers d'El Mokrani et El Maqari (Oran) ont pris possession de leurs nouveaux logements sociaux locatifs dans le cadre d'une nouvelle opération de relogement initiée par les services de la wilaya. Il s'agit de la sixième opération du genre au cours de laquelle 855 familles du quartier El Mokrani et 270 autres du quartier El Maqari ont été relogées au niveau du nouveau pôle urbain «Général Djemai Ali» à Belgaid, à l'est de la ville d'Oran. Cette étape fait partie de la deuxième grande opération de relogement que la wilaya d'Oran a entamée le 28 février dernier et qui a pour but de reloger 6 400 familles occupant le vieux bâti et les immeubles menaçant ruine. Ce programme de relogement a déjà touché les secteurs urbains de Sidi El Houari (650 familles relogées), Ibn Sina (315 familles), El Badr (305 familles), Es-Seddikia (471 familles) et enfin de Sidi El Bachir (682 familles). D'autres familles ont reçu des décisions d'affectation en vue de leur relogement dans les prochains mois.

R.R.



Messahel au sujet de la Libye

«Convergence de vues entre l'Algérie et les Etats-Unis»

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a relevé lundi une «convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis concernant l'aide et le soutien à fournir au Conseil présidentiel libyen comme seul représentant de la Libye.

Par Mondji T.

«Il y a une convergence de vue entre les présidents algérien et américain (Abdelaziz Bouteflika et Barack Obama) sur l'aide et le soutien à fournir au Conseil présidentiel comme seul représentant de la Libye», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à la Radio nationale à l'issue de son entretien à Vienne avec la secrétaire d'Etat adjoint au Proche-Orient, Anne Petterson.

L'entretien entre les deux responsables a eu lieu en marge de la deuxième conférence ministérielle sur la Libye, présidée conjointement par le Secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni.

Estimant que le Conseil libyen a besoin de soutien, M. Messahel a fait savoir que «nous sommes tous d'accord sur le fait que toute partie qui œuvre à la stabilité de la Libye doit participer au dialogue».

Pour sa part, M^{me} Petterson a indiqué que «le gouvernement algérien est prêt à jouer un rôle important dans la région, notamment par rapport à la formation des corps militaire et de police (en Libye)».

Elle a ajouté que l'Algérie «a joué un rôle stratégique aussi bien en Libye qu'en Afrique et au Moyen-Orient».

M^{me} Petterson a, en outre, précisé que l'Algérie demeure un «partenaire important» dans la région, mettant en avant son rôle dans la résolution de plusieurs crises et l'aide aux processus de paix.

La Conférence ministérielle à Vienne réitère le soutien au Conseil présidentiel libyen

La deuxième Conférence ministérielle sur la Libye, tenue lundi à Vienne, a réitéré le soutien de la communauté internationale au Conseil présidentiel



Ph: DR

libyen dans ses missions de stabilisation et de recouvrement de la sécurité en Libye, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Une déclaration adoptée à l'issue des travaux de la conférence, à laquelle ont pris part les ministres des Affaires étrangères d'une vingtaine de pays, a en outre fait état de l'engagement de la communauté internationale à «cesser tout soutien ou contact avec les institutions parallèles», soulignant que le gouvernement d'entente nationale «est le seul et légitime bénéficiaire de l'assistance internationale en matière de sécurité, et l'unique autorité qui doit s'exercer sur les autres institutions et démembrements de l'Etat libyen». La déclaration a également salué le retour du Conseil présidentiel à Tripoli et réaffirmé la nécessité de préserver la souveraineté, l'intégrité territoriale de ce pays et l'unité de son peuple. Elle a, dans ce

cadre, rappelé que «tous les segments de la société libyenne doivent trouver la place qui leur revient dans le processus politique en cours sous l'égide des Nations unies et ce, à travers le dialogue et la réconciliation». Elle a salué, à ce titre, «les efforts des pays voisins, des organisations régionales et internationales et ceux du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye dans la mise en œuvre de ce processus». S'agissant de la sécurité, la déclaration a rappelé les défis auxquels la Libye fait face, et a salué la création récente par le Conseil présidentiel de la Garde présidentielle, chargée de protéger les institutions nationales, les membres du Conseil présidentiel et du gouvernement.

Elle a souligné la nécessité de «renforcer la coordination des efforts entre les différentes forces militaires et de sécurité», et a appelé à mettre en œuvre

«en urgence» un commandement «unifié» conformément à l'accord politique libyen pour combattre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (El/Daech) et les autres groupes terroristes listés par les Nations unies, activant en Libye.

Cette deuxième conférence ministérielle sur la Libye, intervenue après celle tenue le 13 décembre 2015 à Rome, dans l'objectif de consolider les efforts de stabilisation dans ce pays et de conforter le soutien international au processus de règlement politique mené par les Nations unies pour le recouvrement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans ce pays.

A cet égard, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts du Conseil présidentiel libyen pour la restauration de

la sécurité et de la stabilité en Libye. M. Messahel a rappelé la position algérienne lors de la réunion, présidée conjointement par le Secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, précise le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Messahel a également insisté sur «la nécessité pour la communauté internationale d'accompagner ces efforts pour faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires auxquels fait face ce pays».

Faisant sien l'appel lancé par M. Faiz Serradj, président du Conseil présidentiel libyen présent à cette Conférence sur la Libye, le ministre a souligné «la disponibilité de l'Algérie à soutenir, dans le cadre de ses moyens, la concrétisation des mesures qu'il a proposées».

M. Messahel s'est entretenu à l'occasion de la conférence avec un certain nombre de ses homologues, ajoute le communiqué.

Depuis le déclenchement de la crise en Libye, pays voisin, l'Algérie avait fortement soutenu ce processus politique initié par les Nations unies et avait dans ce cadre abrité, à la demande de l'Organisation onusienne et des parties libyennes, plusieurs rencontres directes entre les partis politiques et activistes politiques pour «rapprocher les points de vues entre les acteurs libyens et favoriser une solution à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale», a rappelé le ministère.

M. Messahel avait effectué le 20 avril 2016 une visite à Tripoli et s'était entretenu avec le Président et les membres du Conseil présidentiel, réaffirmant, à cette occasion, «le soutien indéfectible de l'Algérie aux efforts du Conseil présidentiel en faveur du retour à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans ce pays».

Mondji T.

Décolonisation du Sahara occidental

Le Front Polisario salue la position de l'UA

Le Front Polisario a salué la position constante de l'Union africaine (UA) en faveur de la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le secrétariat national du Front Polisario a salué la position de l'UA, partenaire de l'ONU dans l'élaboration et la mise en place du plan de règlement du conflit du Sahara occidental et son accompagnement pour la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, indique

un communiqué du Polisario à l'issue de sa deuxième session ordinaire tenue dimanche sous la présidence du Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Oumar.

La position de l'UA a été réaffirmée par Joaquim Alberto Chissano, envoyé spécial de l'Union pour le Sahara occidental, lors d'une récente réunion avec les membres du Conseil de sécurité.

Malgré les tentatives de Rabat d'empêcher l'UA de s'exprimer sur le dossier sahraoui, l'organisation panafricaine a fait

entendre sa voix par M. Chissano.

L'UA a dénoncé la signature par le Maroc d'accords avec d'autres Etats en incluant le territoire occupé du Sahara occidental, appelant «tous les Etats concernés» à «s'abstenir de conclure tout accord qui serait contraire à la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles».

Le Front Polisario a également exprimé sa gratitude au mouvement de solidarité avec la cause sahraouie partout dans le monde pour son soutien et sa solidarité

avec la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

En 1963, l'ONU a inscrit le Sahara occidental sur sa liste des territoires non autonomes et il y figure toujours. Le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé le «droit inaliénable» du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été envahi par le Maroc en 1975 après que l'Espagne s'y soit retirée.

Ghani Y.

Irak

Au moins 63 morts dans trois attentats à la bombe à Bagdad

■ Trois attentats ont fait au moins 63 morts et plus d'une centaine de blessés hier à Bagdad, a-t-on appris de sources policières et médicales. Une de ces attaques a été revendiquée par le groupe Etat islamique (EI).

Par Ali O.

Un kamikaze s'est fait exploser sur un marché dans le quartier nord d'Al Chaab, tuant 38 personnes et en blessant 70. Dans le grand faubourg voisin de Sadr City, à majorité chiite, 19 personnes ont été tuées et 17 autres blessées. Et six personnes ont péri dans l'explosion d'une voiture piégée qui a aussi fait 21 blessés dans le sud de la capitale, à Al Rachid. Un porte-parole du Commandement opérationnel de Bagdad a déclaré à la télévision irakienne que le kamikaze d'Al Chaab avait actionné un gilet d'explosifs en même temps qu'explosait une bombe déposée au préalable. Il s'agirait d'une femme kamikaze, d'après les premiers éléments de l'enquête, a-t-il dit.

L'EI a revendiqué l'attaque dans un communiqué affirmant

en revanche qu'elle avait été commise par un homme. Le kamikaze a jeté des grenades puis a fait détoner sa ceinture explosive, précise le groupe extrémiste sunnite. Les attaques suicides menées par des femmes sont rares en Irak, notamment ces dernières années.

Aucun groupe n'a revendiqué dans l'immédiat que les deux autres attentats. L'EI s'est attribué la responsabilité d'une série d'attentats qui ont fait une centaine de morts la semaine dernière dans et autour de la capitale irakienne et provoqué la colère des habitants contre l'incapacité du gouvernement à assurer la sécurité.

Au plus fort de la guerre civile entre chiites et sunnites il y a une décennie, la capitale irakienne était chaque semaine le théâtre d'attentats meurtriers faisant des dizaines de victimes, mais la

sécurité s'est améliorée ces dernières années. Le Premier ministre chiite Haïdar al Abadi a estimé samedi que les activistes profitaient de la crise politique en cours à Bagdad, déclenchée par la volonté du chef du gouvernement de mettre fin au système de désignation des ministres en fonction de leurs identités partisans, religieuses ou ethniques.

L'EI s'est emparé de vastes pans du territoire irakien en 2014. Depuis, les forces irakiennes soutenues par les frappes de la coalition internationale sous commandement américain ont repris le contrôle de plusieurs villes, dont Tikrit et Ramadi, respectivement au nord et à l'ouest de Bagdad.

Mais les djihadistes conservent des places fortes, dont Mossoul (nord), la deuxième ville du pays, et gardent la capacité de frapper à Bagdad ou ailleurs dans le pays.



Ph. > D. R.



Points chauds

Plainte

Par Fouzia Mahmoudi

Hollande semble de plus en plus se préparer à se présenter pour un second mandat présidentiel alors que du côté du reste de la gauche l'on tente désespérément de trouver un candidat plus adéquat et surtout plus à même de remporter les élections de 2017. Surtout, de nombreux socialistes déçus du président de la République souhaitent la mise en place d'élections primaires qui leur permettraient de choisir le candidat idéal à leurs yeux. Mais du côté de la rue de Solferino, où se situe la direction du PS, l'on ne semble pas partager ce sentiment, malgré de nombreuses déclarations du premier secrétaire du parti Jean-Christophe Cambadélis allant pourtant dans ce sens ces derniers mois. En effet, à moins d'un an de la tenue du scrutin présidentiel rien n'est clarifié, alors que le premier tour doit se tenir le 23 avril 2017. Seul le «principe» d'une primaire à gauche a été acté au conseil national du PS le 9 avril. Avec très peu de chance d'aboutir, puisque Cambadélis a indiqué que la primaire se ferait à condition que tous les partis de gauche participent. Avec la candidature indépendante de Jean-Luc Mélenchon, le nouveau mouvement d'Emmanuel Macron et les précautions d'EELV, la partie semble compromise. C'est pour cette raison que trois militants socialistes ont assigné en justice leur propre parti devant le tribunal de grande instance de Paris, pour obtenir l'organisation d'une primaire citoyenne pour l'élection présidentielle de 2017, comme le prévoient les statuts du mouvement. La presse française a par ailleurs dévoilé dès hier l'assignation déposée le 12 mai dernier par Yassir Hammoud, Barnabé Louche et Salem Aounit. Dans ce document, les trois adhérents se fondent sur les statuts du PS, selon lesquels «le candidat à la présidence de la République est désigné au travers de primaires citoyennes ouvertes à l'ensemble des citoyens adhérant aux valeurs de la République». Ces mêmes statuts stipulent qu'«au moins un an avant l'élection présidentielle, le Conseil national fixe le calendrier et les modalités d'organisation des primaires». Les trois adhérents du Parti socialiste demandent donc au tribunal de grande instance de Paris d'ordonner aux instances socialistes «de respecter et d'appliquer» leurs statuts en convoquant un Conseil national pour fixer le calendrier et les modalités de ces primaires. Et cet ultimatum judiciaire en dit long sur la situation au sein du Parti socialiste. Les trois adhérents assurent avoir déjà sollicité à plusieurs reprises le premier secrétaire du Parti, Jean-Christophe Cambadélis, sans réponse. Une situation qui ne va certainement pas aider Hollande à se lancer dans une campagne électorale en catimini maintenant que la question d'une primaire de la gauche sera au centre des débats. Toutefois, mis à part Arnaud de Montebourg, il manque cruellement à gauche des candidats qui s'affirment comme possible candidats pour la prochaine présidentielle. Un manque d'assurance et de nouvelle tête qui jusque-là avait servi à conforter Hollande qu'il avait toute la latitude pour tenter de remporter un second mandat. Reste à savoir si cette plainte aura des suites concrètes et surtout si les militants et sympathisants de gauche se rassembleront derrière les trois plaignants pour exiger à leur tour d'avoir leur mot à dire concernant le candidat qui les représentera en avril 2017.

F. M.

Turquie

Le Parlement examine la levée de l'immunité des députés prokurdes

Le Parlement turc examine hier en session plénière un projet de révision constitutionnelle controversé pour lever l'immunité parlementaire des députés visés par des procédures judiciaires, le principal parti prokurde y voyant une manœuvre du gouvernement pour évincer ses élus.

Un premier vote à bulletins secrets devait avoir lieu après l'ouverture de la séance à 12h00 GMT, probablement vers minuit (21h00 GMT). Le vote final est prévu vendredi.

S'il est adopté, ce texte du Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir, suspendrait par une clause provisoire l'article 83 de la Constitution garantissant l'immunité parlementaire des députés.

Environ 130 députés (sur 550), de tous les partis représentés au Parlement, sont officiellement concernés, dont une cinquantaine d'élus du Parti démocratique des peuples (HDP), le principal parti prokurde. Le HDP, accusé par le pouvoir turc d'être la «vitrine politique» du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), organisation classée terroriste par Ankara, Washington et Bruxelles, voit dans cette propo-

sition une manœuvre du gouvernement visant à chasser ses élus du Parlement.

Signe des tensions suscitées par ce texte, son examen en commission parlementaire avait provoqué des rixes entre les députés de l'AKP et ceux du HDP.

Si la réforme est approuvée à la majorité des deux tiers (367), elle exposerait aussitôt les élus HDP, dont ses chefs, Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag, à des poursuites judiciaires.

Un affaiblissement du HDP pourrait bouleverser l'équilibre des forces au Parlement en faveur de l'AKP, en plein débat sur la présidentialisation du régime voulue par le chef de l'Etat Recep Tayyip Erdogan.

Si le texte recueille entre 330 et 367 voix, un référendum pourrait être convoqué. «C'est une éventualité», a déclaré Mustafa Sentop, influent député de l'AKP qui dispose de 317 sièges à l'Assemblée, «mais il appartient au président de convoquer un référendum».

Son collègue, Bülent Turan, a nié que le texte vise spécifiquement les députés du HDP, estimant que si «des gens au sein de l'AKP ont commis des fautes,

ils seront jugés». Les députés du Parti de l'action nationaliste (MHP, droite) doivent en bloc voter en faveur du texte. Il y a en revanche des divisions au sein du principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate).

M. Demirtas a une nouvelle fois dénoncé la réforme voulue par l'AKP. «La personne qui veut lever notre immunité est un politicien de campagne», a-t-il lancé à l'endroit de M. Erdogan, affirmant que s'il était emprisonné, il serait «bien plus influent et Erdogan fera alors tout pour me faire sortir».

En 1994, une députée kurde, Leyla Zana, avait été arrêtée avec trois autres élus de son parti après la levée de leur immunité parlementaire. Elle avait reçu l'année suivante le prix Sakharov du Parlement européen.

Ces quatre députés ont purgé dix ans de prison.

Le projet de révision constitutionnelle survient alors que le sud-est à majorité kurde de la Turquie est de nouveau ensanglanté par des combats quotidiens entre le PKK et les forces de sécurité.

L. S.

Alberta

Evacuations de sites pétroliers menacés par les feux

UN INCENDIE important, menaçant un site d'exploitation de sable bitumineux près de Fort McMurray, dans la province canadienne de l'Alberta, progressait rapidement vers le nord lundi soir. Il a entraîné l'évacuation de 8 000 personnes de camps d'ouvriers.

L'ordre d'évacuation obligatoire a été donné lundi à 22h00 locale pour toutes les bases de vie et les installations pétrolières entre Fort McMurray et quelques kilomètres au sud de Fort MacKay. Une vingtaine de bases de vie des compagnies pétrolières étaient en cours d'évacuation depuis lundi soir, a indiqué le centre de crise.

La veille, la Première ministre de l'Alberta, Rachel Notley, avait parlé de conditions très difficiles sur toute la zone. Des feux intenses produisaient d'épaisses fumées, retardant les travaux de réparation de réseaux et des infrastructures dans Fort McMurray, évacuée depuis deux semaines.

Au total, ce sont près de 100 000 personnes qui ont quitté la région autour de Fort McMurray. Le premier groupe pétrolier canadien Suncor a procédé à l'arrêt de ses installations pétrolières dans la zone frappée par l'ordre d'évacuation pour la seconde fois depuis le déclenchement de la crise des incendies de forêt. La compagnie Syncrude est également dans cette zone.

17^e Festival européen en Algérie

Le public vibre avec la trompettiste britannique Yaz Ahmed

■ Un concert réunissant le timbre authentique du jazz de composition et la liberté d'improvisation et du free jazz avec une touche orientale et des arrangements électroniques a été animé lundi soir à Alger par la trompettiste britannique Yaz Ahmed et son Band.

Par Adéla S.

Représentant le Royaume-Uni lors du 17^e Festival culturel européen en Algérie, qui se tient depuis le 9 mai à Alger, cette étoile montante du jazz britannique, originaire de Bahreïn, jongle avec beaucoup de talent entre ses influences be-bop et orientales.

Devant un public venu en grand nombre découvrir ce phénomène musical à la salle Ibn-

Zeydoun de l'Office Ryad el-feth, Yaz Ahmed et son quartet ont déroulé un univers musical proche de certains classiques du jazz oriental avec des sonorités authentiques de la Nouvelle-Orléans servies à la trompette et au piano.

Accompagnée de Alcyona Mick au clavier, de Martin France à la batterie et de Dave Manington à la guitare basse, Yaz Ahmed a exécuté des compositions à la frontière de la



musique psychédélique à l'instar de «Whispering gallery», «Rubi bridges», «Lahn Al Mansour» ou encore «La sabotreuse».

En fin de spectacle, le quartet a été rejoint par la somptueuse voix de Amel Zen accompagnée du guitariste Yanis Djamâa pour

interpréter «Siduri», une composition de Yaz Ahmed puis des extraits de musique andalouse revus par le quartet. Plus tôt dans la soirée, le collectif «La fabrique à lecteurs», qui présente avant chaque spectacle des lectures publiques d'auteurs algériens et européens contemporains, a proposé au public des textes de l'auteur italien Umberto Eco, disparu en février dernier et de la romancière algérienne Ahlam Mostghanmi.

Inauguré le 9 mai, le 17^e Festival culturel européen en Algérie se poursuit jusqu'au 21 mai à Alger avec des projections de films pour le jeune public, et des concerts de jazz, et de musique classique et des master-class.

A. S./APS

Meilleurs documentaire et court-métrage

«Essakia» et «L'enfant et le ballon» primés

Les œuvres cinématographiques intitulées «Essakia» (le ruisseau), pour le film documentaire, et «L'enfant et le ballon», pour le court-métrage, ont été primés aux journées des films documentaire et de court-métrage amateurs, clôturées, lundi soir, à la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi à El-Oued.

«Essakia», du réalisateur Mohamed Ababa, sur le système traditionnel d'irrigation agricole, s'est vu décerner le premier prix du film documentaire, alors que «L'enfant et le ballon» du réalisateur Samir Belmehdi, valorisant le sacrifice des parents pour l'éducation de leurs enfants, s'est distingué dans la catégorie du court-métrage.

Le prix du jury a été décerné au jeune réalisateur Mohamed Dorra Chaouch, âgé de 16 ans, pour son œuvre «Dites du bien aux

gens», et qui traite de la mission partagée de la famille et de la société dans la protection de l'enfance.

Le public venu nombreux à la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi a apprécié, deux jours durant, des projections montées avec brio par de jeunes réalisateurs et amateurs de cinéma.

D'autres œuvres traitant de différents thèmes sociaux, soit sous forme de documentaire ou de court-métrage, ont également été attentivement suivies par le public.

Les scénaristes et réalisateurs amateurs de films documentaires ont lors de la seconde journée de cette manifestation, pris part à un atelier technique sur le scénario, animé par le réalisateur Nacer Mahboub, lauréat de plusieurs prix internationaux et nationaux dans le domaine.

L'assistance a également suivi la projection du film honorifique «El-Mensedj, Khoyout El-Torath» (Métier-à-tisser, les fils du patrimoine), du réalisateur Boubekour Haddad, qui montre les techniques d'utilisation par les femmes du «Mensedj», un outil traditionnel pour la fabrication de couvertures traditionnelles, et le tissage du burnous et la kachabia (habits traditionnels), et la confection de tapis et de kheimas (tentes traditionnelles).

Les premières journées du film documentaire et du court-métrage (15-16 mai) ont été organisées par l'association «Wakafat Dhaouiya» (Haltes lumineuses), en coordination avec la maison de la culture dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Racim C.

M'Chedallah

La salle de cinéma ouvre bientôt ses portes au public

La salle de cinéma de M'Chedallah, fermée depuis les années 1990, rouvrira ses portes bientôt après la fin des travaux de réhabilitation lancés il y a plus d'un mois, a-t-on appris des responsables du secteur de la Culture de Bouira.

Les travaux de réhabilitation de cette salle de cinéma «avancent à un rythme très acceptable, dont le taux a dépassé les 80 %, et nous comptons l'ouvrir au public bientôt», a expliqué à l'APS le directeur de la culture El-Hachemi

Bouhired. «Je viens de recevoir l'entreprise réalisatrice et nous avons discuté de l'opération de réhabilitation qui est toujours en cours depuis plus d'un mois, et nous avons souligné l'impératif de l'ouvrir très bientôt», a-t-il dit à ce propos.

La population locale, dont notamment les cinéphiles, attend impatiemment l'ouverture de cette salle en vue de renouer avec cette culture qui a formé et éduqué des générations entières. Pour ce qui est de la réhabilitation des salles

de cinéma de Bouira et de Lakhdaria, le même responsable a précisé que s'agissant de la première structure «nous attendons les délibérations de la daïra pour pouvoir établir tout un dossier pour sa réhabilitation qui devra démarrer très bientôt».

Concernant la salle de cinéma de Lakhdaria, a-t-il dit, il existe un problème qui freine sa réhabilitation. «Il y a lieu d'abord de récupérer cette salle pour entamer les démarches de sa réhabilitation», a précisé à ce sujet le directeur de

la culture. Avec une activité culturelle en totale hibernation et cela depuis déjà des années, la wilaya de Bouira se réconciliera bientôt avec la culture et cela avec l'ouverture prochaine de ces trois salles de cinéma.

La wilaya de Bouira compte pas moins de quatre salles de cinéma construites à Lakhdaria, Sour El Ghozlane, M'Chedallah et au chef-lieu de wilaya. Mais aucune de ces salles n'est ouverte aujourd'hui.

Ghani Y.

Chant religieux du genre Hadhra

10 troupes au séminaire national

Dix troupes prennent part à un séminaire national sur le chant religieux et spirituel du genre «Hadhra» qui a débuté lundi à Laghouat, à l'initiative de l'association culturelle «El-Baroud El-Aghouati».

Ces troupes représentent les wilayas de Mila, Annaba, Tlemcen, Mostaganem, Ghardaïa et Laghouat, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation socioculturelle de trois jours.

La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée à la maison de la culture Tekhi Abdallah-Benkeriou, a été marquée par l'ani-

mation par le D' Mohamed Tadjeddine Taïbi de l'université de Tiaret, d'une communication sur le «Samaâ Soufi» (chant spirituel) suivie de chants religieux exécutés par la troupe El-Kadiria de Laghouat.

Cette manifestation, qui en est à sa deuxième édition et qui a drainé un large public dès son ouverture, vise la réhabilitation de la Hadhra (chant spirituel) en tant que legs culturel et la préservation et l'ancrage des types et genres de chant mystique auprès des jeunes générations, a indiqué le président de l'association organisatrice,

Amar Belhout. Le programme de cette manifestation prévoit également des séances de chants spirituels animées par les troupes participantes, des communications sur ce type de chants et des ateliers chargés de les répertorier.

Des visites guidées aux sites archéologiques de la ville de Laghouat, ainsi qu'au siège de la Tariqa Tidjania à Ain-Madhi, et une visite de courtoisie à des cheikhs de confréries soufies implantées dans la région, figurent aussi au programme de ce séminaire.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art Asselah-Hocine (Rue Hocine Asselah, Alger-Centre)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska.

Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition «Les villes d'Algérie».

Tournée artistique des groupes Imzad, Freeklane et Dzair

Le 19 /5/2016 : Alger — Salle Atlas (Bab-El-Oued) à 16h.

Galerie Seen Art (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 31 mai :

Exposition collective «Regards intemporels» des artistes Mustapha Adane, Souhila Belbahar, Salah Hioun et Rezki Zerarti.

Marché Volta (Alger)

Jusqu'au 21 mai :

Exposition «Picturié générale 3» avec la participation de 23 artistes dont Fella Tamzali, Maya Bencheikh El-Feggoun, Mourad Krinah, Yasser Ameur, El Panchow et Youcef Krache.

Musée public national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 mai :

Exposition «La miniature tourmentée» de l'artiste Mustapha Adjaout.

Galerie d'art Sirius (Télemly, Alger)

Jusqu'au 31 mai :

Exposition «Haïk Vibes. Amour, mystère et féminité», de l'artiste Alexandra Gillet.

La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf)

2 juin :

Le rappeur Maître Gims anime un spectacle

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

MC Alger

Menad, nouvel entraîneur pour un contrat de deux ans

■ Djamel Menad est devenu le nouvel entraîneur du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) en s'engageant lundi pour un contrat de deux ans, a appris l'APS auprès de la direction du club algérois.

Par Ihsane D.

«**M**enad a signé son contrat pour les deux années à venir. Je pense qu'il s'agit d'un bon choix pour nous du moment qu'il connaît la maison», a déclaré à l'APS le manager général du club, Omar Ghrib. Menad aura «à superviser» l'équipe lors des deux derniers matchs de la saison, en déplacement face au MO Béjaïa et à domicile contre l'ES Sétif, va remplacer Lotfi Amrouche qui avait succédé en février dernier à Meziane Ighil. «Amrouche va se charger de l'équipe des moins de 21 ans (U-21) tout en collaborant avec Menad. Le préparateur physique Sayah et l'entraîneur des gardiens de but Lezzoum son maintenus», a ajouté Ghrib. Menad avait déjà entraîné le MCA lors de la saison 2012-2013, conclue par une finale perdue en Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-

0). Un échec suivi par une suspension d'une année dont a écopé l'ancien buteur de l'équipe nationale, après l'incident lors de la cérémonie de remise des médailles que les Mouloudéens avaient boycottée. Malgré le 8^e trophée en Coupe d'Algérie que l'actuel entraîneur du «Doyen» Lotfi Amrouche a réussi à offrir au club le 1^{er} mai dernier, les responsables mouloudéens ont décidé de désigner un nouvel entraîneur. A deux journées de la



clôture du championnat, le MCA occupe la 10^e place au classement avec 37 points, avec cinq longueurs d'avance sur le premier relégable, le RC Relizane. G. L.

Stade de Douéra

«Un retard considérable», reconnaît Ould Ali

Le stade de Douéra (sud-ouest d'Alger) d'une capacité de 40 000 places enregistre un «retard considérable» dans sa réalisation, a reconnu lundi à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. «Le projet du stade de Douéra est vraiment très en retard par rapport à ceux de Baraki, Tizi

Ouzou et d'Oran, le taux d'avancement des travaux ne dépassant pas les 12%», a déclaré le ministre lors de son exposé devant les membres de la Commission sport, jeunesse et vie associative de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon les chiffres énoncés, le stade d'Oran est la grande infrastructu-

re qui a le plus avancé (75%), suivi de Baraki (58%) et de Tizi Ouzou (55%). «Les contraintes administratives, techniques et financières ont été levées et les choses sont en train de s'accélérer à Douéra pour donner un nouveau souffle à ce projet. 80 ouvriers permanents sont sur le site et il y a des efforts à faire dans ce domaine», a indiqué Ould Ali, promettant, par ailleurs, la livraison du stade d'Oran à la fin de l'année en cours. «Pour le stade de Baraki, il y a encore des contraintes à lever et je pense que sa livraison se fera au-delà de l'année 2017», a-t-il ajouté. Pourtant, ces stades figuraient dans le dossier de candidature de l'Algérie pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), finalement attribuée au Gabon, ce qui laisse des interrogations sur le respect des délais et des obligations contractuelles. La députée Samira Brahimi du parti Tadjamou Amel Al Djazair (TAJ) a appelé le ministre à fixer des «délais définitifs» pour la réalisation des stades, dont la réception de certains était annoncée

pour fin 2015. «Nous demandons aux services du MJS de suivre de près les projets des quatre grandes infrastructures pour respecter les nouveaux délais car ces stades vont soulager les clubs et les associations sportives», a-t-elle insisté, appelant le ministère à accorder une importance particulière au sport scolaire. D'autre part, le premier responsable du sport en Algérie a souligné que la priorité durant les deux prochains mois était la qualification et la préparation des athlètes en prévision des Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro. «Nous avons actuellement 65 sportifs qualifiés aux JO-2016 dont 12 dames, sans oublier les 51 qui ont eu leur billet pour les Jeux paralympiques. Nous avons donné tous les moyens aux fédérations pour la réalisation de leurs programmes», a assuré Ould Ali. Le ministre a, dans ce sens, insisté sur «la cohésion» entre le MJS, le Comité olympique et sportif algérien (COA), les fédérations ainsi que les encadrements techniques des athlètes. R. O.

CA Batna

Un promu en Ligue 1 à bord de l'asphyxie financière

À l'instar d'un autre promu en Ligue 1 algérienne de football, l'O Médéa, le vice-champion de la Ligue 2, le CA Batna traverse une situation délicate après quelques semaines de son retour parmi l'élite ce qui augure d'une prochaine saison des plus difficiles. A l'origine, des problèmes financiers énormes marqués notamment par de considérables dettes estimées par le président du club, Farid Nezzar, à 100 millions de dinars. Une situation ayant causé, il y a quelques jours, le gel du compte bancaire de la société sportive pas actions du CAB, au moment où les joueurs sont dans l'attente de plusieurs salaires impayés. Ces événements, que continue également de vivre l'O Médéa, rappellent étrangement le même

scénario produit à l'USM Blida et le RC Relizane, clubs promus l'été passé parmi l'élite et qui avaient trouvé toutes les difficultés du monde pour entamer les préparatifs de l'actuel exercice. Ces difficultés se sont répercutées sur le parcours des deux équipes en Ligue 1 où elles luttent encore pour leur maintien avant deux journées de la clôture du championnat. Les prémices d'une saison ratée apparaissent ainsi et dès maintenant au CAB, puisque la crise financière que traverse le club menace d'ores et déjà d'échec les préparatifs de l'exercice à venir rendant par conséquent incertain l'avenir des gars des «Aurès» dans la cour des grands. Dans la foulée, l'entraîneur Rachid Bouarrata, l'artisan de la montée, est en passe

de renoncer à l'accord de principe qu'il avait donné à Nezzar pour prolonger son contrat avec le CAB. Ce n'est pas tout, puisque les joueurs, lassés d'attendre la régularisation de leur situation financière, n'écartent pas l'éventualité de recourir à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour réclamer leurs lettres de libération, selon des déclarations dans la presse de certains d'entre eux. Le président Nezzar, lui, impute la responsabilité de cet impasse à certaines parties dans les milieux du club «n'ayant pas tenu leurs promesses de récompenser les joueurs après leur accession». A Batna, l'euphorie de la montée cède déjà place au doute. R. S.

R. S.

Premier League - Transfert

Tottenham veut garder Bentaleb

NABIL BENTALEB, le milieu de terrain international algérien de Tottenham (Premier League anglaise de football), dont le nom a été porté dans un premier temps sur la liste des joueurs transférables à l'ouverture du prochain mercato, devrait finalement rester chez les «Spurs», ont rapporté lundi des médias britanniques. «L'entraîneur argentin, Mauricio Pochettino, a été impressionné par l'attitude positive de Bentaleb, ayant travaillé avec acharnement à l'en-

traînement depuis son retour de blessure. Il a donc décidé de le maintenir dans l'effectif de la prochaine saison», a rapporté la chaîne ESPN, citant des sources concordantes au sein du club londonien. Titulaire indiscutable à son arrivée chez les Spurs, l'Algérien de 21 ans a fini par perdre ce statut après des blessures à répétition, dont la dernière l'a obligé à subir une opération du genou, il y a environ deux mois. Bentaleb, signataire d'un contrat jusqu'en 2020 avec

les Spurs, n'a repris les entraînements que dernièrement, après une longue convalescence, mais le sérieux dont il a fait preuve a incité son entraîneur à vouloir le garder. Une décision qui peut s'expliquer aussi par la longue absence à venir du Belge Moussa Dembélé, le concurrent direct de Bentaleb dans l'entrejeu londonien, et qui sera suspendu pour les quatre premiers matchs de la prochaine saison, en Premier League. R. I.

R. I.

Championnat de France Aissa Mandi dans le Top 5 des Africains

LE DÉFENSEUR international algérien du Stade de Reims, Aissa Mandi, auteur de son cinquième but de la saison contre Lyon, figure dans le Top 5 des Africains ayant brillé lors de la 38^e et dernière journée du championnat de France de Ligue 1, établi par le magazine Francefootball.fr. A l'image de son équipe, Aissa Mandi a réalisé un énorme match contre l'OL (4-1). Buteur (14^e), le capitaine championnois a envoyé le bon signal à ses hommes. Il a été ensuite d'une sérénité implacable dans toutes ses interventions, écrit Francefootball. Malgré une partie très aboutie et une fessée mise aux Gones, l'international algérien, formé au club, va quitter Reims sur un échec majeur : une relégation en L2. En dépit de sa large victoire, le Stade de Reims a terminé à la 18^e place, synonyme de purgatoire. Mandi est retenu dans le groupe des 23 convoqués par Nabil Neghiz pour le match des Verts contre les Seychelles le 2 juin prochain à Victoria pour le compte de la 5^e et avant-dernière journée des qualifications de la CAN-2017 dont la phase finale aura lieu au Gabon. G. L.

G. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Examens de fin d'année scolaire à Béjaïa

Près de 50 000 candidats à l'appel

PAS MOINS de 49 384 candidats devraient passer dès dimanche prochain les examens des différents cycles de l'enseignement, 5^e, BEM et baccalauréat. Pas moins de 424 centres sont ouverts pour ces examens qui seront encadrés par un personnel estimé à 10 715 entre agents, surveillants, etc. La direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa a «préparé ces examens comme chaque année depuis l'entame de l'année scolaire», nous dit-on. Et d'ajouter : «Tout est fin prêt pour recevoir les candidats dans les meilleures conditions possibles». Les examens de fin d'année scolaire débuteront le 22 mai en cours, avec en premier celui de la 5^e année ou fin du cycle primaire. Ils seront 14 436 candidats, dont 6 936 filles, à passer leur examen ce dimanche, répartis sur 310 centres d'examen et encadrés par 3 459 encadreurs, dont 2 410 surveillants.

A noter qu'«au niveau du cycle primaire, les garçons demeurent relativement majoritaires avec 51,95% des candidats», selon un communiqué de la direction de l'Education. Dans le cycle moyen (brevet de l'enseignement moyen), le nombre

de candidats est de 13 329 élèves, dont 448 candidats libres (342 détenus). Cet examen se déroulera du 24 au 26 mai en cours dans 50 centres répartis à travers toutes les communes de la wilaya. Ils seront encadrés par quelque 2 602 encadreurs et surveillants. Le nombre de garçons est en baisse dans ce palier et est estimé à 47,99%. Pour ce qui est du baccalauréat, les épreuves se dérouleront du 29 mai au 2 juin prochains au niveau de 64 centres d'examen.

Le nombre de candidats est de 21 619, dont 5 248 candidats libres. Ces derniers seront encadrés par 5 654 encadreurs. Le pourcentage des garçons est de 43,02%, inférieur à celui des filles. En outre, quelque 8 421 candidats sont concernés par les épreuves de tamazight, dont 3 883 au baccalauréat et 4 538 au BEM. «Tous les moyens, humains et matériels, ont été réunis par la direction de l'Education nationale de la wilaya de Béjaïa pour le bon déroulement des examens», affirme une source à la direction de l'Education.

Hocine C.

Présidence LFP

Le dossier de Mourad Lahlou rejeté

Le dossier de Mourad Lahlou, candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP), a été rejeté par la commission de candidatures, a appris l'APS hier auprès de l'intéressé.

«Mon dossier a été rejeté pour la simple raison que mon mandatement a été déposé en retard, a expliqué le président du Club sportif amateur (CSA) du NA Hussein Dey.

Je vais introduire un recours cet après-midi ou au plus tard demain (mercredi)». Le président sortant Mahfoud Kerbadj est can-

didat à sa propre succession lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) prévue le dimanche 5 juin prochain (10h00) au Centre technique de Sidi Moussa (Est d'Alger).

Kerbadj est donné largement favori, selon les observateurs, lui qui avait annoncé qu'il n'allait pas se présenter pour un nouveau mandat avant de se rétracter.

L'annonce de la liste définitive des candidats se fera le 22 mai.

(APS)

Bouira

Un terroriste abattu, une arme et des munitions récupérées

UN TERRORISTE a été abattu hier, dans un accrochage toujours en cours à Bouira, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également récupéré une arme et un lot de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a abattu un terroriste, ce matin du 17 mai 2016, suite à un accrochage près de la forêt d'Errich, commune d'Aïn Turk, wilaya de Bouira (1^{re} Région militaire).

L'opération, qui est toujours en cours, a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions», précise la même source. «Par ailleurs, les deux dangereux criminels neutralisés hier suite à une embuscade tendue près de la commune de Tadmaït, wilaya de Tizi Ouzou, ont été identifiés. Il s'agit en effet, de : "B. Abdenour" alias "Abou Chouaïb" et "B. Abderahmane" alias "Souhaïb", ajoute-t-on.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Barika, wilaya de Batna, quatre fusils de confection artisanale et une quantité de 5,90 kilogrammes de poudre noire».

Hani T.

bientôt des cartes grise Biométriques



Loumis

Djalou@hotmail.com

Officier et chevalier des arts et des lettres

Le Hic et Bedjaoui distingués par l'ambassadeur de France

■ C'est à une cérémonie chaleureuse et conviviale, loin de toute pesanteur protocolaire, qu'ont assisté les invités de Bernard Emié, ambassadeur de France à Alger, pour la décoration de deux des plus méritants représentants de la culture algérienne, en qualité d'officier et de chevalier des arts et des lettres.

Par Nadjib Stambouli

Notre confrère d'El Watan, le caricaturiste Hicham Baba-Ahmed, qui gratifie ses lecteurs de son talent trempé dans le vitriol mais aussi de tendresse sous la signature de «Le Hic», s'est estimé très honoré de cette consécration «officielle», la première de ce type tient-il à souligner, hormis les félicitations prodiguées au quotidien par ses lecteurs. M. Emié a d'ailleurs fait ressortir, dans sa brève présentation, le côté «impertinent, voire insolent» du Hic, qui ne serait justement pas ce qu'il est sans son côté irrévérencieux et iconoclaste. Ingénieur de formation, le Hic a tôt fait d'abandonner cette voie trop bien balisée à ses yeux de boute-en-train, pour se consacrer au dessin de presse, au grand bonheur d'un «public» qui apprécie grandement la fougue artistique de cet artiste. Se renouvelant à chaque vignette et dans chaque bulle, le Hic bouscule les codes établis en réinventant couleurs et trait. Unanime est la critique, qui salue en son anticonformisme arboré au fronton de ses dessins et caricatures, en y injectant un talent fait de parfaite maîtrise artistique et de pulsions de révolte, pulvérisant le politiquement correct et poussant la bien-pensance dans ses ultimes retranchements. Notons qu'entre autres boutades, le Hic a déclaré, fidèle à lui-même, être soulagé que



«dans l'air du temps, l'insigne ne lui ait pas été accroché dans une zaouia...». L'autre récipiendaire, au titre d'«officier» de cette prestigieuse distinction décernée aux créateurs du monde qui par leurs œuvres font réellement avancer la culture française et partant, universelle, est Ahmed Bedjaoui. En qualité d'observateur et d'animateur passionné du cinéma algérien, mais aussi d'intellectuel s'impliquant souvent dans la décision pour l'élévation qualitative de ce même art, Ahmed Bedjaoui est un passage obligé, comme creuset de connaissances et comme vivier de repères, de l'univers filmique tant national que mondial. Ces

vertus de savoir et d'engagement ont été mises en exergue par l'ambassadeur de France dans une allocution gorgée d'édifiants rappels biographiques et saupoudrée de touches d'humour. Les artistes et hommes de presse et de culture, rencontrés lors de la cérémonie ou interrogés en dehors, se disent très satisfaits de ce choix porté sur deux dénominateurs communs de la culture algérienne, dans son versant créatif ouvert à l'esprit de paix et d'osmose entre référents artistiques et nobles valeurs humaines à partager entre les peuples des deux rives.

N. S.